

» PRESSE NATIONALE

Politique

L'INTELLIGENT

ALASSANE OUATTARA AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT : « LE CONTEXTE PRÉÉLECTORAL NE DOIT EN AUCUN CAS AFFECTER LE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL »

Le Conseil des ministres du mercredi 8 janvier 2025 avait un seul point à son ordre du jour : les échanges de vœux entre le Président de la République et le Gouvernement. À cette occasion, Alassane Ouattara a exhorté l'équipe dirigée par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, à faire en sorte que le contexte préélectoral n'affecte pas le travail gouvernemental. « Je souhaite qu'à travers vos efforts individuels et collectifs, notre pays poursuive son chemin vers le développement économique et social. C'est pourquoi j'ai été particulièrement sensible à l'engagement que vous venez de réaffirmer, celui de relever les importants défis qui nous attendent cette année pour bâtir un pays en paix, avec une économie forte et résiliente », a déclaré le Président Ouattara, avant de lancer cet appel aux membres du Gouvernement : « Le contexte préélectoral ne doit en aucun cas affecter le travail gouvernemental ».

L'EXPRESSION

PREMIER CONSEIL DES MINISTRES DE 2025 / BEUGRÉ MAMBÉ (PM) RASSURE LE CHEF DE L'ÉTAT : « NOUS SERONS, ENCORE PLUS, À L'ÉCOUTE DES POPULATIONS »

Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a pris des engagements fermes face au Chef de l'État. C'était le mercredi 8 janvier 2025, lors du Conseil des ministres. D'entrée de jeu, le Chef du Gouvernement a présenté ses vœux de Nouvel An, ainsi que celui des membres du Gouvernement au Président de la République. « Ce Conseil m'offre ainsi l'heureuse opportunité de vous exprimer, au nom de l'ensemble des membres du Gouvernement et en mon nom propre, nos vœux les meilleurs pour l'année 2025, des vœux choisis de santé, de longévité, de bonheur et de paix », a déclaré le Chef du Gouvernement, avant de rassurer le Chef de l'État : « Nous serons, encore plus, à l'écoute des populations ».

Economie

LA PATRIOTE

COMMERCE EXTÉRIEUR : LES ACTEURS APPRENNENT À EXPLOITER LES ACCORDS COMMERCIAUX

Les parties prenantes du commerce extérieur ivoirien sont en atelier pour s'approprier la mise en œuvre des accords commerciaux signés par la Côte d'Ivoire. A l'ouverture des travaux, mardi 8 janvier 2025, à Abidjan-Plateau, le directeur général du commerce extérieur, Kalilou Sylla, a expliqué que cet atelier national de deux jours permettra de faire le bilan des Accords de partenariat économique intérimaire (APEI) avec l'Europe. « Au niveau africain, on a la ZLECAF et la CEDEAO. 90% de nos échanges en Afrique, c'est avec la CEDEAO. La Côte d'Ivoire est le pays qui commerce le plus avec l'Afrique. Il est bon que nous fassions ce bilan pour que les acteurs comprennent les enjeux au niveau de ces marchés afin que nous puissions maintenir ces marchés parce qu'il y a beaucoup de risques, des changements qui sont intervenus », a-t-il fait savoir.

MARCHÉ RÉGIONAL DE LA DETTE PUBLIQUE : LA CÔTE D'IVOIRE MOBILISE PLUS DE 116 MILLIARDS DE FCFA

Ouvrant le bal de l'année 2025 des mobilisations de fonds sur le marché régional de la dette publique, la Côte d'Ivoire, pour cette première sortie, ce 7 janvier 2025, a fait fort, attirant un réel engouement au niveau des investisseurs. En effet, alors qu'Abidjan visait une enveloppe de 60 milliards de FCFA, le montant global des soumissions proposées par les investisseurs au cours de l'opération s'est élevé à 116,54 milliards de FCFA ; ce qui donne un taux de couverture de 194,23%. Le Trésor public ivoirien a opéré le choix de lever 66 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 56,63%. Cette intervention s'est déroulée uniquement via une émission d'instruments de court terme, à savoir trois Bons assimilables du trésor (BAT) de maturités respectives 113 ; 119 et 364 jours. (Source : Sika Finance)

Société 

KORHOGO / LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME : DES ACTEURS CLÉS FORMÉS

Les 6 et 7 janvier 2025, un atelier de formation destiné aux primo-intervenants et aux autorités d'enquête sur la lutte contre le financement du terrorisme a eu lieu à Korhogo. Cet atelier, présidé par le procureur de la République près le tribunal de Korhogo, Coulibaly Mamadou, avait pour objectif principal de renforcer les capacités des forces de l'ordre, des magistrats, des enquêteurs et des responsables communautaires dans la détection, l'investigation et la prévention des mécanismes de financement du terrorisme. A l'ouverture de cet atelier, le procureur Coulibaly Mamadou a insisté sur l'urgence de cette problématique, affirmant : « Le financement du terrorisme constitue une menace grave et croissante. Il est impératif que nous agissions collectivement pour identifier et démanteler les réseaux financiers qui alimentent ces activités néfastes. »

KORHOGO / MINISTÈRE DES TRANSPORTS : LES USAGERS SENSIBILISÉS SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sensibilisation sur la sécurité routière s'intensifie dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Le directeur régional des Transports de Korhogo, Sinali Traoré, a appelé, le lundi 6 janvier 2025, les usagers de la route à adopter un comportement civique et responsable, afin de réduire les risques d'accidents et d'atteindre l'objectif national de « zéro tué sur les routes en 2025 ». Cet appel a été lancé à la faveur de la 24^e semaine nationale de la sécurité routière. A cette occasion, Sinali Traoré a indiqué que ses équipes continueront leurs efforts de sensibilisation auprès des usagers pour diminuer le nombre de personnes tuées dans des accidents de circulation.

HADJ 2025 : LE NOMBRE DES PÈLERINS IVOIRIENS ET LE COÛT ANNONCÉS PAR LE MINISTRE VAGONDO DIOMANDÉ

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé, a procédé, hier, mercredi 8 janvier, au lancement officiel de l'édition 2025 du Hadj au cours d'une cérémonie à l'espace Crrae-Uemoa à Abidjan-Plateau. A l'occasion, il a indiqué que la Côte d'Ivoire dispose d'un quota de 10 000 pèlerins constitués de 7 000 pour le contingent étatique et 3 000 pour les opérateurs privés. Quand le coût du Hadj reste maintenu à 3 250 000 FCFA. Le ministre a fait remarquer qu'à la suite de certaines dispositions prises par l'Arabie Saoudite exigeant des opérateurs privés de pouvoir réunir au moins 500 pèlerins avant d'obtenir l'agrément, les structures privées, au nombre de 19, ont été rassemblés dans trois groupements dénommés baraka Hadj, Firdaouss Hadj et hadj Mabrou.

Dans le souci de réaliser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes déscolarisés, des jeunes inadaptés sociaux et des enfants de la rue, dans le cadre de l'École de la seconde chance, le Gouvernement veut s'appuyer sur les entreprises du secteur privé. Il l'a fait savoir à travers les dispositions de l'annexe fiscale 2025, qui sont désormais connues depuis le mardi 7 janvier 2025. En effet, dans ce document qui met en lumière les taxes et impôts imposés aux entreprises du secteur privé, au niveau des mesures prises par les autorités fiscales ivoiriennes en matière de renforcement des moyens de l'État, « il est ainsi proposé de relever le taux de la taxe sur les jeux de hasard de 5% à 7% et d'affecter une quote-part du produit de cette taxe au financement du service civique et à l'insertion professionnelle des jeunes ».

BTS 2025 : LE DÉPÔT DES DOSSIERS BOUCLÉ DANS MOINS D'UNE SEMAINE

Le dépôt des dossiers pour l'examen du Brevet de Technicien Supérieur (BTS), qui a démarré, le 29 octobre 2024, sera clos le 15 janvier 2025, selon un communiqué signé du directeur des examens et concours (DEXCO) relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Djama Adam Mory Koné. Le MESRS, qui a à sa tête le Professeur Adama Diawara, multiplie les rappels pour éviter de tomber dans une situation similaire à celle de l'année dernière, où à l'approche dudit examen, plusieurs étudiants n'avaient pas pu s'inscrire.

Culture ↪

LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET « FIN CULTURE » : 13 ACTEURS CULTURELS REÇOIVENT DES FINANCEMENTS

Le Musée des Civilisations a été, le mercredi 8 janvier 2025, le théâtre de la première cérémonie de remise de chèques dans le cadre de l'initiative « Fin Culture », un projet novateur visant à soutenir les acteurs du secteur culturel ivoirien. En présence des ministres Mamadou Touré (Promotion de la Jeunesse), Françoise Remarck (Culture et Francophonie) et Souleymane Diarrassouba (Commerce et Industrie), 13 projets ont reçu un financement total de 144,5 millions de FCFA, s'inscrivant dans un programme global de 1 milliard de FCFA lancé en mai 2024. Fin Culture, fruit d'une collaboration entre le Gouvernement et des partenaires comme Orange Bank et Birimian, cible les primo-entreprises et start-ups culturelles générant des revenus depuis au moins deux ans. Ce guichet de financement s'adresse à des entrepreneurs âgés de 18 à 55 ans évoluant dans des sous-secteurs variés : mode, design, arts plastiques, cinéma et musique.



VU SUR LE NET

Politique ↪

ACTION GOUVERNEMENTALE EN 2024 : LE PREMIER MINISTRE, ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ, RAPPELLE LES ACQUIS MAJEURS

Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a déclaré qu'en 2024 l'action gouvernementale a permis de renforcer les acquis enregistrés depuis 2011 dans divers domaines sociaux et secteurs économiques. Il intervenait lors du premier Conseil des ministres de l'année 2025, le mercredi 08 janvier 2025, au palais présidentiel sis à Abidjan-Plateau; lequel Conseil a été marqué par un échange de vœux entre les membres du Gouvernement et le Président de la République, Alassane Ouattara. « Sous votre leadership, nous avons fait d'importants investissements dans les infrastructures et avons poursuivi les réformes en vue de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Le Gouvernement a également œuvré au renforcement des investissements sociaux pour l'amélioration significative des conditions de vie des

Economie ↗



LE GOUVERNEMENT PLAFONNE LES PRIX DU SUCRE À MOINS DE DEUX MOIS DU RAMADAN (ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL)

Le Gouvernement ivoirien a plafonné les prix du sucre dans un arrêté interministériel en date du 26 décembre 2024 signé par les ministres Souleymane Diarrassouba (Commerce) et Adama Coulibaly (Finances et Budget) consulté le mercredi 08 janvier 2025 par Abidjan.net. Ainsi, les prix maxima TTC du Kg du sucre granulé blanc chez les détaillants sont fixés à 815 FCFA et le sucre granulé roux est à 765 FCFA le Kg chez les détaillants. Quant au sucre morceau blanc et le sucre morceau roux, les prix maxima TTC chez les détaillants sont fixés à 1000 FCFA le Kg. Par ailleurs, l'on apprend que le nouveau format de sucre granulé blanc 435g est fixé aux prix maxima TTC de 450 FCFA chez les détaillants tout comme le sucre granulé roux de 435g fixé aussi à 450 FCFA. En ce qui concerne les formats 230g du sucre granulé blanc et du sucre granulé roux, les prix maxima TTC chez les détaillants sont fixés à 250 FCFA.

Société ↗



NOUVEAU STATUT GÉNÉRAL, RÉFORME DE L'ENA ET CONCOURS, NOUVEAU CONTRAT SOCIAL...: UNE GOUVERNANCE PRAGMATIQUE TOURNÉE VERS LE RÉSULTAT

Sur les plans structurel, fonctionnel et éthique, de manière méthodique et pragmatique, la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto, s'est attelée à doter le Ministère en charge de la Fonction publique d'un nouvel organigramme avec la création de nouvelles unités administratives, le renforcement structurel de certaines unités administratives existantes et la réorganisation des structures sous tutelle. Ensuite, les activités institutionnelles qui fondent les missions même dudit Ministère ont connu des réaménagements organisationnels en profondeur. Il s'agit, entre autres, des concours de la Fonction publique et d'entrée à l'ENA, dont l'organisation a été améliorée avec un écosystème qui réduit considérablement toute intervention manuelle dans le processus.

» AGENCE DE PRESSE

Société ↗



ÉDUCATION NATIONALE : TRENTE-TROIS MOTOS OFFERTES AUX CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES D'ABENGOUROU POUR AMÉLIORER LEUR EFFICACITÉ SUR LE TERRAIN

Trente-trois motos ont été offertes, mercredi 8 janvier 2025, aux conseillers pédagogiques du préscolaire et du primaire (CPP) de la région de l'Indénié-Djuablin pour renforcer leur proximité avec les enseignants sur le terrain. Ces équipements, comprenant également des casques et des gilets, ont été remis lors d'une cérémonie au Centre d'animation et de formation pédagogique (CAFOP) d'Abengourou par le préfet de la région, Kouadio Kouassi Eugène, en présence du directeur régional de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Coulibaly Apa Patrice. Destinées aux CPP des neuf inspections de la région, les motos s'inscrivent dans le cadre du Programme national d'amélioration des premiers apprentissages scolaires (PNAPAS), qui vise à améliorer l'encadrement pédagogique et les résultats scolaires à travers une meilleure mobilité des conseillers.



GOVERNANCE DE L'EAU : LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS RENFORCE LE RÔLE ET LES CAPACITÉS DES FEMMES DU CAVALLY

Un atelier de renforcement des capacités en matière de gouvernance, visant à développer les compétences de leadership et à faciliter la participation des femmes à la prise de décision dans la gestion des ressources en eau à l'initiative du Ministère des Eaux et Forêts à travers sa direction générale des ressources en eau, s'est tenu, du lundi 06 au mardi 07 janvier 2025, à Guiglo. Selon un communiqué transmis à l'AIP, les deux jours de formation ont permis de renforcer les compétences en leadership des femmes et de promouvoir leur participation active à la gouvernance des ressources en eau transfrontalières. Une trentaine de femmes leaders, issues d'associations et de groupements de femmes, ont participé à cet atelier. Elles venaient de diverses localités, notamment Taï, Bloléquin, Touleupleu, Danané, Djouroutou, Zagné, Zouan Hounien et Bin-Houyé.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale